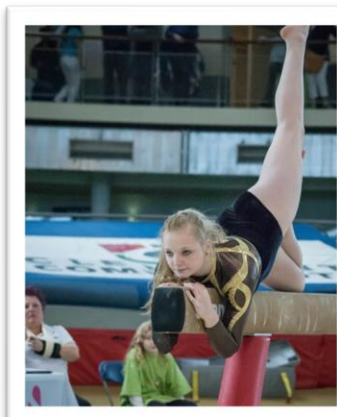


Programme Régional

Gymnastique Féminine



// Retrouvez les formulaires d'inscriptions sur
notre site internet :

[PRÉSENTATION](#)

[ACTIVITÉS](#)

[FORMATIONS](#)

[ACTUALITÉS](#)

[AGENDA](#)

Compétitions

// COMPÉTITIONS GYMNASTIQUE FÉMININE

**COUPES
FÉDÉRALES**



1ER TOUR
Date et lieu >

**FINALES DES
CHALLENGES**



AINÉES/JEUNESSES
Date et lieu >

**FINALES DES
CHALLENGES**



POUSSINS
Date et lieu >

**CHAMPIONNAT
INDIVIDUEL**



F2-F3 A/J
Date et Lieu >

 OÙ PRATIQUER

Quoi ?

- Tout -

Où ?

Saisissez une adresse...

TROUVER UNE ACTIVITÉ >

// LES RÉSULTATS

DÉCOUVRIR LE PALMARÈS >



SOMMAIRE

ORGANISATION

Consignes à respecter.....	2.
Commission Régionale de Gymnastique Féminine.....	3.
Calendrier Gymnastique Féminine 2023/2024.....	4.
Demande d'organisation d'une manifestation régionale.....	5.

COMPÉTITIONS

1 ^{er} tour des coupes « Sénior et Espoir ».....	6.
Finales des Challenges « Aînées et Jeunesses ».....	8.
Finales des Challenges « Poussins ».....	15.
Championnat Régional F2-F3.....	21.
Organisation des Compétitions.....	23.
Cahier des charges matériel.....	24.

BONNE SAISON A TOUS !

Consignes à respecter



- Candidature à l'organisation d'une manifestation régionale

Les associations candidates à l'organisation d'une manifestation régionale la prochaine saison doivent adresser leurs demandes par mail au secrétariat du Comité Régional FSCF avant le 30 juin de la saison en cours (cf fiche type p.5).

Après avis pris auprès de la commission technique, le secrétariat du Comité Régional FSCF PDL adressera un mail de réponse aux associations candidates avant le 15 juillet de la saison en cours. L'association désignée devra alors confirmer sa candidature auprès de la commission, laquelle intégrera la manifestation au calendrier officiel.

- Engagements aux diverses compétitions

Les délais de retour des engagements doivent impérativement être respectés

1 ^{er} tour des coupes Espoir	2 & 3 Décembre 2023	avant le 6 novembre 2023
1 ^{er} tour des coupes Senior	9 & 10 Décembre 2023	avant le 6 novembre 2023
Finale Challenge A/J	13&14 Avril 2024	avant le 19 Mars 2024
Finale Challenge Poussins	21 Avril 2024	avant le 26 Mars 2024
Régional F2/F3	26 Mai 2024	avant le 5 Avril 2024

Tout engagement sans règlement ne sera pas validé.

- Forfait

Tout forfait doit être confirmé par mail au Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

Vacances scolaires	
Toussaint	Du 21 Octobre au 5 Novembre 2023
Noël	Du 23 Décembre 2023 au 7 Janvier 2024
Hiver	Du 24 Février au 10 mars 2024
Printemps	Du 20 Avril au 5 mai 2024

Commission Régionale de Gymnastique Féminine

Nom - Prénom	Fonction	CD	Coordonnées
Sylvette CELLIER	Responsable Région GF	CD 49	9 rue Léon Faye - Eventard 49000 ECOUFLANT 06 37 62 74 57 comgym49sc@gmail.com
Frédérique BOUCHAUD	Responsable juges	CD 44	2 rue du Luxembourg 72650 LA MILESSÉ 06 75 07 11 73 f.bouchaud@wanadoo.fr
Laura CANNIOU	Responsable Cadre	CD 53	1, rue des lilas 53500 ERNÉE 06 88 63 53 43 gym.la.flamme@hotmail.fr
Émeline STEINIRGER	Secrétaire	CD 49	9 rue Simone Veil 49220 LE LION D'ANGERS 06.19.03.11.75 emeline49@msm.com
Brigitte BOUCHET	Membre	CD 44	8, avenue des Magnolias 44300 NANTES 06 78 05 44 18 bj.bouchet@orange.fr
Julie CHATAIGNER	Membre	CD85	27 avenue des Peux 85500 Les Herbiers 06 73 73 90 73 julieanthonychataigner@gmail.com
Chantal COCHETEL	Membre	CD 44	222 route de Vertou 44200 NANTES 06 71 92 09 76 c.cochetel@gmail.com
Noémie DUDIT	Membre	CD 85	27, route de Challans 85190 AIZENAY 07 86 86 56 46 noemie.d85@hotmail.fr
Maryse LAMARQUE	Membre	CD 49	11, rue de la calèche - Eventard 49000 ECOUFLANT 06 81 37 15 85 jugescd49@orange.fr
Louis Marie PLUMEJEAU	Membre	CD 49	23 chemin des Rouairies 49630 MAZE 06.43.93.11.02 plumejeaulouismarie@gmail.com

Calendrier Gymnastique Féminine 2023/2024

Date	Intitulé	Lieu	Date limite d'inscription
21 Octobre 2023	Assemblée générale du Comité Régional FSCF	Nantes (44)	
25/26 Novembre 2023	Congrès national FSCF	St Etienne (42)	
2 & 3 Décembre 2023	1^{er} tour des coupes Espoir	A.S.C. BONNE GARDE- NANTES(44)	6 Novembre 2023
9 & 13 Décembre 2023	1er tour des coupes Senior	A.S.C. BONNE GARDE- NANTES(44)	6 Novembre 2023
3 & 4 février 2024	2 ^{ème} tour des coupes	Aizenay (85)	Cf programme fédéral
16 & 17 Mars 2024	Finales des coupes	Guilherand Granges (07)	Cf programme fédéral
13 & 14 Avril 2024	Finale Challenges A/J	ST LOUIS GYMNASTIQUE (85)	19 Mars 2024
21 avril 2024	Finale Challenges Poussins	NDC ANGERS (49)	26 Mars 2024
6 & 7 Avril 2024	Trophée Fédéral	St Chamond (42)	Cf programme fédéral
18 & 19 Mai 2024	Individuels nationaux	(69)	Cf programme fédéral
26 Mai 2024	Régional F2/ F3	St Julien de Concelles (44)	5 avril 2024
Juin / juillet 2024 ??	Fédéral F2/ F3	()	Cf programme fédéral
Juin / juillet 2024 ??	Fédéral, Fédéral 1	()	Cf programme fédéral

Formations juges

(Organisées par le **CD 44** contact : 02 40 58 61 71 / par le **CD 49** téléphone 02 41 22 48 75)

COMITÉ RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE

Dates	Formation	Lieu
Mardi 14 ou Jeudi 16 novembre 2023 en soirée <u>ET</u>	Formation libre	Visio des PowerPoint
Dimanche 19 novembre 2023 en présentiel toute la journée		à la ligue de Foot St Sébastien (44)
Mardi 21 ou Jeudi 23 novembre 2023 soirée <u>ET</u>	Formation 6	Visio des PowerPoint
Dimanche 26 novembre 2023 Matin en présentiel		La maison des sports, Nantes (44)
Dimanche 27 décembre 2023	Recyclage J6 et Formation Débutant J6	Le lion d'Angers (49)
Samedi 13 janvier après-midi	Préparation examen écrit J6	La maison des sports, Nantes
Samedi 20 janvier après-midi	Préparation examen écrit libre	La maison des sports, Nantes (44)
Vendredi 19 Avril 2024	Préparation examen J2	Les Ponts de Cé (49)
Samedi 23 mars après-midi		La maison des sports, Nantes (44)
28 Janvier 2024 le matin	Ecrit Examen Juges J6/JL	(44)
Samedi 18 mai 2024	Examen Pratique libre	(69)
Vendredi 24 Mai 2024	Examen J2	Les Ponts de Cé (49)
Samedi 2 juin 2024 Matin		(44)
Samedi 1 ^{er} juin 2024	Examen pratique J6	(44)



Demande d'organisation d'une manifestation régionale

Association organisatrice :

.....
.....

Nom du correspondant :

.....

Téléphone / mail :

.....
.....

Discipline : Gymnastique Féminine

Type : Compétition

Nom de la manifestation :

.....

Date :

.....

Lieu (adresse complète, ville, département) :

.....
.....
.....

Nom du gymnase / salle :

.....

Capacité accueil de la salle :

.....



**// 1ER TOUR DES COUPES FÉDÉRALES
ESPOIR le Dimanche 3 DÉCEMBRE 2023
A.S.C. BONNE GARDE- NANTES(44)**

**1ER TOUR DES COUPES FÉDÉRALES
SENIOR les 9 & 10 DÉCEMBRE 2023
A.S.C. BONNE GARDE- NANTES(44)**

// Date limite d'inscription : 6 Novembre 2023

// 1ER TOUR DES COUPES FÉDÉRALES

Conditions d'inscriptions : Se référer au règlement des coupes nationales saison 2023-2024 (fichier [sur le site resc-gf-coupes-2023-2024](#)).

1) Pour la coupe Espoir :

Pas de condition particulière mais les entraîneurs doivent présenter des gymnastes ayant un niveau 5ème étoile pour ne pas faire prendre de risques aux gymnastes engagées et pouvoir présenter des mouvements suivant le code FIG.

2) Pour la coupe Senior :

Pas de condition particulière mais les entraîneurs doivent présenter des gymnastes ayant un niveau 6ème étoile pour ne pas faire prendre de risques aux gymnastes engagées et pouvoir présenter des mouvements suivant le code FIG.

Les associations peuvent présenter une ou plusieurs équipes d'Association. Les équipes sont nominatives. La composition doit être donnée lors de l'engagement à la compétition et les éventuelles dérogées doivent y figurer.

Une équipe doit être composée de 3 à 4 gymnastes des catégories d'âge correspondant à la coupe Espoir ou à la coupe Senior. Une seule gymnaste dérogée peut faire partie de la composition d'une équipe

Avant le début de la compétition, vous devez vérifier, auprès du secrétariat, la composition de votre équipe d'Association afin d'éviter tout litige

Le respect du délai (**avant le 6 novembre 2023**) permettra d'établir les groupes et horaires de façon précise. Nous pourrons ainsi vous les faire parvenir dans un délai raisonnable avant la compétition.

Au programme :

Coupe Senior : Seniors, Juniors, Cadettes 2ème année (voir programme en vigueur)

Coupe Espoir : Cadettes 1ère année, Minimes, Benjamines (voir programme en vigueur)

Les épreuves seront jugées selon les dernières informations FSCF, suivant le règlement du programme et du code FIG en vigueur.

Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr



N'omettez pas de donner les instructions aux juges que vous nous désignez (Programme en vigueur et code FIG 2022- 2024).

Les informations seront transmises uniquement au correspondant du club.

TRÈS IMPORTANT : Pour pénétrer dans la salle, les rythmiques, tongs ou chaussettes sont **OBLIGATOIRES (Merci de prévenir les juges et les moniteurs)**

RECOMPENSES

Les médailles individuelles sont fournies par Le Comité Régional FSCF pour les 3 premières équipes de chaque catégorie.

Les coupes remises aux 3 premières gymnastes de chaque catégorie sont offertes par l'organisateur.



// FINALE DES CHALLENGES A/J

LES 13 & 14 avril 2024

A CHAVAGNES EN PAILLERS (85)

// Date limite d'inscription : 19 Mars 2024

// FINALE DES CHALLENGES AINEES JEUNESSES

Complexe sportif HIS&O Rue Jean de Suzannet CHAVAGNES EN PAILLERS (85)

Les Responsables des Commissions Départementales devront faire parvenir le palmarès au secrétariat de la Région et apporter les feuilles de contrôle de licence des équipes sélectionnées le jour de la compétition.

C'est le Comité Départemental CD 85 qui reçoit cette saison 2023/2024 les finales des challenges Aînées Jeunesses, suivant le règlement du Comité Régional Pays de la Loire. Le club de **Chavagnes en Pailers (85)** a accepté l'organisation matérielle de cette compétition le **13 & 14 avril 2024** et nous l'en remercions.



Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr

Pour valider votre inscription, vous devez joindre

- 1 chèque (ou faire un virement) pour les **engagements** libellé à l'ordre du Comité Régional **FSCF PDL**:

Le paiement des repas (11 €) doit être retourné au club organisateur avant le **4/04/2024** **dernier délai** (chèque ou virement)

Les engagements doivent arriver AVANT le 19/03/2024

INFORMATIONS DIVERSES



- Déroulement de la compétition

Samedi 13 Avril 2024 : Après midi : Avenir & Espoir

Dimanche 14 Avril 2024 : Matin : Honneur
Après-midi : Excellence, PDL Promotion & PDL Honneur (aînées)

Répartition des catégories

La commission se réserve le droit de modifier la répartition des catégories en fonction des engagements et du lieu de compétition.

- Date limite à respecter

Nous ne tiendrons pas compte des engagements reçus après le **Mardi 19/03/2024**

Les horaires définitifs vous seront envoyés dans la semaine précédant la compétition. Toute information utile vous sera communiquée en même temps que les horaires.

- Juges

Les associations ayant des équipes le samedi et le dimanche peuvent désigner les mêmes juges, ceux-ci devront donc être inscrits sur les deux jours.

Les juges sont inscrits pour toute la demi-journée du samedi et/ou pour toute la journée du dimanche.

- Droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés à **5,50 euros** par gymnaste engagée (virement ou chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL) et devront être envoyés par courrier au Comité Régional avant le début de la compétition.

- Repas

Le paiement des repas (11 €) doit être retourné au club organisateur avant le **4/04/2024** **dernier délai.**

- Infos juges et moniteurs

Pour pénétrer dans les salles : rythmiques, claquettes, baskets ou chaussettes **UNIQUEMENT.**

REGLEMENT



- **Article 1**

Le Comité Régional FSCF PDL organise chaque année, à l'issue de la saison d'hiver la finale des challenges de gymnastique pour les catégories " Aînées-Jeunesses ". Licences compétition (AC) FSCF obligatoires. L'équipe classée première dans chaque catégorie, recevra une coupe offerte par le Comité régional.

- **Article 2**

Cette compétition se déroulera sur 2 jours suivant un horaire défini chaque année par la Commission du CR FSCF. Les comités départementaux constituant le CR FSCF, assureront, en principe à tour de rôle, l'organisation de la compétition en prévoyant les moyens nécessaires pour le déroulement de ces épreuves (locaux, matériels, imprimés, hébergement, secrétaires...). La Commission du CR FSCF PDL devra en assurer la marche technique en désignant les différents responsables.

- **Article 3**

Prendront part à cette compétition, pour chaque département, les 3 équipes classées premières dans chacune des catégories de challenges (défini à l'art. 7). En cas de désistement, l'association classée à suivre pourra prendre la place de l'association ayant déclaré forfait. **Si 2 équipes d'une même association sont qualifiées pour la même finale régionale, seule la meilleure équipe sera retenue pour cette finale.**

NB- Les clubs ayant des ex aequo à la 3^{ème} place sont autorisés à présenter les équipes ex aequo pour la finale

- **Article 4 : Composition des équipes d'associations**

Chaque responsable de commission départementale devra apporter les originaux des inscriptions aux challenges départementaux des équipes sélectionnées à la Région.

Pour la finale organisée par le Comité Régional FSCF, les équipes devront être **identiques** (même nom et même nombre) à celles des challenges départementaux. Toutefois, une même gymnaste peut monter ou descendre de degré en respectant les exigences de catégorie.

**Un seul remplacement autorisé par équipe quel que soit le motif (prévenir le plus tôt possible)
Une gymnaste qualifiée dans une catégorie ne peut concourir dans une autre catégorie.**

Les équipes seront composées de 6 gymnastes "Aînées " ou "Jeunesses " ou encore " Aînées et Jeunesses " au choix des entraîneurs, sauf pour la catégorie PDL Honneur où les équipes seront composées de 4 à 6 Aînées (**passage de 4 gymnastes seulement à chaque agrès**)

Les gymnastes ayant participé au 1^{er} tour des Coupes Nationales de la saison en cours (idem pour les gymnastes dérogées) devront s'engager obligatoirement en 6^{ème} degré pour les Aînées dans les catégories PDL Honneur ou Promotion. Ces mêmes gymnastes Aînées sont autorisées à présenter un 5^{ème} degré au **Saut et aux Barres**.

Les gymnastes ayant participé au 1^{er} tour des Coupes nationales de la saison en cours (idem pour les gymnastes dérogées) devront s'engager obligatoirement en 5^{ème} degré pour les Jeunesses dans les catégories PDL Promotion ou Excellence. **Ces mêmes gymnastes Jeunesses sont autorisées à présenter un 4^{ème} degré aux Barres uniquement.**

- **Article 5 Classement**

Pour le challenge "PDL Honneur" 4 à 6 gymnastes par équipes, pour 4 passages par agrès et 3 notes retenues à chaque épreuve. Pour les autres challenges, 4 notes retenues à chaque épreuve, en prenant obligatoirement le degré le plus fort dans la répartition mini (par exemple dans la catégorie " Espoir " le 3^{ème} est pris en compte et ensuite les 3 meilleures notes. Donc possibilité de présenter les équipes de 4 à

6 gymnastes. Chacune des équièpières devra exécuter les 4 épreuves notées suivant le programme national FSCF, à savoir : Saut - Barres asymétriques - Poutre - Exercice au sol.

- **Article 6 : Droits d'engagement**

Ils seront fixés chaque année par la Commission du Comité Régional FSCF.

- **Article 7**

Désignation des différents challenges - degrés à exécuter suivant le programme fédéral de l'année en cours.

CATÉGORIES	CHALLENGE	DEGRÉS	GYMS
Aînées	PDL Honneur	6 ^{ème} - 5 ^{ème} BA/ST	4 à 6
Aînées OU / ET Jeunesses	PDL Promotion	5/6 ^{ème}	6
	Excellence	4/5 ^{ème}	6
	Honneur	3/4 ^{ème}	6
	Espoir	2/3 ^{ème}	6
	Avenir	1 ^{er} /2 ^{ème}	6

A l'intérieur de chaque challenge, les gymnastes pourront exécuter les degrés de leur choix. Elles pourront changer de degré en changeant d'appareil. Toutefois, dans chaque catégorie, le nombre de gymnastes dans le degré le plus fort est de 6 pour les catégories Avenir, Espoir, Honneur, Excellence; de 3 pour la catégorie PDL Promotion et de 4 pour la catégorie PDL Honneur.

Pas de 1^{er} degré pour les aînées, ni de 6^{ème} pour les jeunesses.

- **Article 8**

La couleur du justaucorps doit être la même pour toute l'équipe. L'écusson n'est plus obligatoire.

- **Article 9 : Juges**

Les associations devront désigner des juges **compétents (voir ci-dessous)** par équipe engagée pour pouvoir concourir.

Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, contactez votre « responsable juges » départemental, régional ou national, ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition.

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraînera pour l'association l'ayant proposé une amende **de 200 euros**.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende **de 200 euros** faute de quoi l'association ne pourra participer aux Championnats Nationaux par équipe de l'année suivante

QUOTAS JUGES

LE SAMEDI AVENIR + ESPOIR : **2 juges par équipe** (juges J1 accepté)

LE DIMANCHE : HONNEUR (juges J1 accepté)
EXCELLENCE : 2 juges J2
PDL Honneur : 2 juges J6, JL ou JF
PDL Promotion : 2 juges avec un J6 minimum

2 juges pour 1 équipe

3 juges pour 2, 3 ou 4 équipes (prendre l'échelon le plus élevé de la catégorie)

Les juges doivent obligatoirement être présents du début à la fin de la compétition.
Journée complète : possibilité de proposer un juge pour le matin remplacé par un autre l'après-midi, même agrès, même niveau.

- **Article 10**

En cas de modification du programme de gymnastique de la FSCF qui est applicable aux challenges ci-dessus, la commission du Comité Régional FSCF se réserve le droit d'apporter au présent règlement les changements rendus nécessaires.

- **Article 11**

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront soumis à la Commission de Gymnastique Féminine du Comité Régional FSCF pour décision. Cette Commission pourra, le cas échéant, soumettre sa décision au Conseil d'Administration du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

- **Article 12 : Forfait**

Tout forfait doit être confirmé par écrit, au siège du Comité Régional FSCF.

- **Article 13 : Récompenses**

Le Comité Régional FSCF offre une coupe aux équipes classées 1^{ères} dans chaque catégorie.
L'organisateur offre une coupe aux équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie **et/ou des médailles** individuelles aux gymnastes **des 3 premières équipes** par catégorie

- **Article 14 : Contrôle des points**

Les entraîneurs doivent procéder au contrôle des points avant le palmarès, aucune réclamation ne sera reçue après la lecture du palmarès (voir PF)

NB- En cas d'ex aequo à l'une des 3 premières places lors des finales, les équipes classées seront récompensées (prévoir les récompenses en cas d'ex aequo).

- **Article 15 : Blessures**

Toute compétition est considérée comme commencée à partir du moment où les gymnastes sont passées au contrôle des licences.

Une gymnaste blessée (ou malade) après le contrôle des licences (avant ou pendant l'échauffement, avant le 1^{er} agrès ou en cours de compétition) ne peut pas être remplacée dans son équipe.

L'impossibilité de poursuivre la compétition en cas de blessure (ou de maladie) doit être constatée et enregistrée sur le formulaire joint en annexe dans le programme fédéral.

L'entraîneur avise le directeur de concours qui indique sur les feuilles de pointage des épreuves non effectuées (celles des 4 agrès en cas de blessure avant le 1^{er} agrès), le n° de la gymnaste suivi de la mention « BLESSEE ».

Toute gymnaste déclarée « BLESSEE » ne peut reprendre la compétition.

Toute gymnaste blessée à un agrès, en cours de mouvement, est notée sur la valeur de la partie exécutée avant l'accident.

- **Article 16 : Sur et sous effectifs**

Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.

Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.

Lorsque le nombre de gymnastes exécutant un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum imposé de gymnastes de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, sauf gymnaste blessée.

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de « 0 » sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

Challenges	Agrès	Mini						Maxi					
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
Avenir seulement 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès	3	1					6					
								6					
								6					
								6					
Espoir seulement 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès		3	1					6				
									6				
									6				
									6				
Honneur seulement 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès			3	1					6			
										6			
										6			
										6			
Excellence seulement 4 ^{ème} et 5 ^{ème} degrés	Aux 4 Agrès				3	1					6		
											6		
											6		
											6		
PDL Promotion 5 ^{ème} et 6 ^{ème} degrés Aînées /Jeunesses	Saut					3	1				3	3	
	B.A.					3	0				3	3	
	Poutre					3	1				3	3	
	Sol					3	1				3	3	
PDL Honneur 5 ^{ème} et 6 ^{ème} degrés Aînées	Saut					1	2					4	
	B.A.					2	1					4	
	Poutre						3					4	
	Sol						3					4	

Sur le quota minimum prendre :

AVENIR - le 2^{ème} et les 3 meilleures notes

ESPOIR - le 3^{ème} et les 3 meilleures notes

HONNEUR - le 4^{ème} et les 3 meilleures notes

EXCELLENCE - le 5^{ème} et les 3 meilleures notes

PDL PROMOTION BA : les 4 meilleures notes-SAUT/Poutre/Sol: le 6^{ème} et 3 meilleures notes

PDL HONNEUR- Saut : les deux 6^{ème} et la meilleure note & BA: le 6^{ème} et les 2 meilleures notes

Hauteur de la Poutre : 1m20 pour toutes les catégories



// FINALE DES CHALLENGES POUSSINS
LE 21 AVRIL 2024
A NDC ANGERS Gym (49)

// Date limite d'inscription : 26 Mars 2024

// FINALE DES CHALLENGES POUSSINS

Complexe sportif

Les Responsables des Commissions Départementales devront faire parvenir le palmarès au secrétariat de la Région et apporter les feuilles de contrôle de licence des équipes sélectionnées le jour de la compétition.

C'est le Comité Départemental du CD 85 qui reçoit cette saison 2022/2023 la finale des challenges Poussins, suivant le règlement du Comité Régional Pays de la Loire. Le club **LES PELICANS Gymnastique des Epesses** a accepté l'organisation matérielle de cette compétition le **dimanche 21 Avril 2023** et nous l'en remercions.

Inscription sur **notre site internet** :

www.fscf-paysdelaloire.fr



Pour valider votre inscription, vous devez joindre

- 1 chèque (ou faire un virement) pour les **engagements** libellé à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL:

Le paiement des repas doit être retourné au club organisateur avant le **Mercredi 5 avril 2023** dernier délai (chèque ou virement)

Les engagements doivent arriver AVANT le 26 Mars 2024

INFORMATIONS DIVERSES



- **Déroulement de la compétition**

Dimanche 16 Avril 2023: Matin = Espoir / Excellence ET Après-midi = Avenir /Honneur

En fonction du nombre d'équipes engagées et du lieu de compétition, la commission se réserve le droit de modifier cette répartition.

- **Date limite à respecter**

Nous ne tiendrons pas compte des engagements reçus après le **Mardi 26 Mars 2024**.

Les horaires définitifs vous seront envoyés dans la semaine précédant la compétition. Toute information utile vous sera communiquée en même temps que les horaires.

- **Juges**

L'appel des juges sera fait en fonction des horaires de la compétition.

- **Droits d'engagements**

Les droits d'engagements sont fixés à **5,50 euros** par gymnaste engagée (Virement ou chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF PDL) et devront être envoyés par courrier au Comité Régional avant le début de la compétition.

- **Repas**

Le paiement des repas (11€) doit être retourné au club organisateur avant le **avril 2024** **dernier délai** (chèque ou virement)

- **Information juges et moniteurs**

Pour pénétrer dans les salles : rythmiques, claquettes, baskets ou chaussettes **UNIQUEMENT**.



- **Article 1**

Le Comité Régional FSCF des Pays de la Loire organise chaque année, à l'issue de la saison d'hiver la finale des challenges de gymnastique pour les catégories " Poussins ". Licences compétition (AC) obligatoires. L'équipe classée 1^{ère} dans chaque catégorie recevra une coupe.

- **Article 2**

Cette compétition se déroulera sur une journée suivant un horaire défini chaque année par la Commission du Comité Régional FSCF.

Les Comités départementaux constituant le Comité Régional FSCF, assureront, en principe à tour de rôle, l'organisation de la compétition en prévoyant les moyens nécessaires pour le déroulement de ces épreuves (locaux, matériels, imprimés, hébergement, secrétaires...). La Commission du Comité Régional FSCF devra en assurer la marche technique en désignant les différents responsables.

- **Article 3**

Prendront part à cette compétition, pour chaque département, les 3 équipes classées premières dans chacune des catégories de challenges (défini à l'article 7). En cas de désistement, l'association classée à suivre pourra prendre la place de l'association ayant déclaré forfait. **Si 2 équipes d'une même association sont qualifiées pour la même finale régionale, seule la meilleure équipe sera retenue pour cette finale.**

NB- Les clubs ayant des ex aequo à la 3^{ème} place sont autorisés à présenter les équipes ex aequo pour la finale

- **Article 4 : Composition des équipes d'associations**

Chaque responsable de commission départementale devra apporter les originaux des inscriptions aux challenges départementaux des équipes sélectionnées à la Région.

Pour la finale organisée par le Comité Régional FSCF, les équipes devront être identiques (même nom et même nombre) à celles des challenges départementaux. Toutefois, une même gymnaste peut monter ou descendre de degré en respectant les exigences de catégorie.

Attention : **Une gymnaste qualifiée dans une catégorie ne peut pas concourir dans une autre catégorie.**

**Un seul remplacement autorisé par équipe quel que soit le motif (prévenir le plus tôt possible)
Une gymnaste qualifiée dans une catégorie ne peut concourir dans une autre catégorie.**

- **Article 5 : Classement**

Pour tous les challenges, le classement se fera sur les 4 notes à chaque épreuve. En prenant obligatoirement le degré le plus fort dans la répartition mini (par exemple dans la catégorie " Espoir " le 3^{ème} est pris en compte et ensuite les 3 meilleures notes). Il y a donc possibilité de présenter les équipes de 4 à 6 gymnastes.

Chacune des équipières devra exécuter les 4 épreuves notées suivant le programme fédéral, à savoir :

Saut* - Barres asymétriques – Poutre* - Exercice au sol.

***Attention : le Saut Poussins est celui proposé par la Fédération (cf. programme fédéral)**

***Attention : A la demande de plusieurs clubs, la hauteur de la poutre est portée à 1,05m pour toutes les compétitions Poussins départementales et régionales.**

- **Article 6 : Droits d'engagement**

Ils seront fixés chaque année par le Conseil d'Administration du Comité Régional FSCF.

- **Article 7**

Désignation des différents challenges - degrés à exécuter suivant le programme fédéral de l'année en cours.

CATÉGORIES	CHALLENGE	DEGRÉS	GYMS
POUSSINS	Excellence	3/4/5 ^{ème}	6
“	Honneur	2/3/4 ^{ème}	6
“	Espoir	2/3 ^{ème}	6
“	Avenir	1/2 ^{ème}	6

A l'intérieur de chaque challenge, les gymnastes pourront exécuter les degrés de leur choix. Elles pourront changer de degré en changeant d'appareil. Dans chaque catégorie, toutes les gymnastes peuvent exécuter le degré le plus fort.

- **Article 8**

Le justaucorps de couleur doit être le même pour toute l'équipe. L'écusson n'est plus obligatoire.

- **Article 9 : Juges**

Les associations devront désigner des juges compétents pour pouvoir concourir. Les juges doivent être présents du début à la fin de la compétition. **(2 juges pour 1 équipe, 3 juges pour 2 ou 3 équipes et 4 juges pour 4 équipes)**

Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, contactez votre « responsable juges » départemental, régional ou national, ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition.

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraînera pour l'association l'ayant proposé une amende **de 200 euros**.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende **de 200 euros** faute de quoi l'association ne pourra participer aux Championnats Nationaux par équipe de l'année suivante

- **Article 10**

En cas de modification du programme de gymnastique de la FSCF qui est applicable aux challenges ci-dessus, la Commission du Comité Régional FSCF se réserve le droit d'apporter au présent règlement les changements rendus nécessaires.

- **Article 11**

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront soumis à la Commission de Gymnastique du Comité Régional FSCF pour décision. Cette Commission pourra, le cas échéant, soumettre sa décision au CA du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire.

- **Article 12 : Forfait**

Tout forfait doit être confirmé par mail, au siège du Comité Régional FSCF.

- **Article 13 : Récompenses**

Le Comité Régional FSCF offre une médaille à chacune des gymnastes composant les équipes gagnantes.

L'organisateur offre une coupe aux équipes classées 1ère, 2ème et 3ème dans chaque catégorie.

NB- En cas d'ex aequo à l'une des 3 premières places lors des finales, les équipes classées seront récompensées. (Prévoir les récompenses en cas d'ex aequo)

- **Article 14 : Contrôle des points**

Les entraîneurs doivent procéder au contrôle des points avant le palmarès, aucune réclamation ne sera reçue après la lecture du palmarès (voir PF)

NB- En cas d'ex aequo à l'une des 3 premières places lors des finales, les équipes classées seront récompensées (prévoir les récompenses en cas d'ex aequo).

- **Article 15 : Blessures**

-

Toute compétition est considérée comme commencée à partir du moment où les gymnastes sont passées au contrôle des licences.

Une gymnaste blessée (ou malade) après le contrôle des licences (avant ou pendant l'échauffement, avant le 1er agrès ou en cours de compétition) ne peut pas être remplacée dans son équipe.

L'impossibilité de poursuivre la compétition en cas de blessure (ou de maladie) doit être constatée et enregistrée sur le formulaire joint en annexe dans programme fédéral.

L'entraîneur avise le directeur de concours qui indique sur les feuilles de pointage des épreuves non effectuées (celles des 4 agrès en cas de blessure avant le 1er agrès), le n° de la gymnaste suivi de la mention « BLESSEE ».

Toute gymnaste déclarée « BLESSEE » ne peut reprendre la compétition.

Toute gymnaste blessée à un agrès, en cours de mouvement, est notée sur la valeur de la partie exécutée avant l'accident.

- **Article 16 : Sur OU Sous-Effectif**

Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.

Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum imposé de gymnastes, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.

Lorsque le nombre de gymnastes exécutant un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum imposé de gymnastes de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, sauf gymnaste blessée.

De plus, en cas de sureffectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous-effectif, la note de « 0 » sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CHALLENGES POUSSINS



CHALLENGES	Agrès	MINI					MAXI				
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
AVENIR seulement 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	Aux	3	1					6			
	4 Agrès										
ESPOIR seulement 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Aux		3	1					6		
	4 Agrès										
HONNEUR 2 ^{ème} – 3 ^{ème} – 4 ^{ème} degrés	Aux		2	1	1					6	
	4 Agrès										
EXCELLENCE 3 ^{ème} – 4 ^{ème} – 5 ^{ème} degrés	Saut			2	1	1					6
	B.A			2	2						6
	Poutre			2	1	1					6
	Sol			2	1	1					6

Classement sur 4 notes, sur le quota minimum prendre :

- AVENIR- le 2^{ème} et les 3 meilleures notes
- ESPOIR- le 3^{ème} et les 3 meilleures notes
- HONNEUR- le 4^{ème} et les 3 meilleures notes
- EXCELLENCE- le 5^{ème} et les 3 meilleures notes en saut, poutre et sol
 - Barres : en l'absence de 5^{ème}, deux 4^{èmes} et les 2 autres meilleures notes.

Possibilité de présenter des équipes de 4 à 6 gyms (nombre identique qu'au challenge).

Rappel : Hauteur de la poutre 1,05 m

Championnat régional F2 F3

" Aînées /Jeunes "

Le 25 & 26 Mai 2024

**Au complexe sportif de la Quintaine - Salle
du Chevalier**

2 Rue Clémence Lefeuve

44450 ST JULIEN DE CONCELLES



Adhésion de principe LE 12 Mars 2024

Date limite d'inscription : 16 Avril 2024

Pour le règlement : voir PF en vigueur

Fédération Sportive et Culturelle de France - Ligue Pays de la Loire
Maison des sports - 44 rue Romain Rolland - 44103 Nantes cedex 4
Tél : 02.40.59.61.62 – secretariat@fscf-liguepdl.fr
www.fscf-paysdelaloire.fr



Organisation des Compétitions

1er tour des coupes	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
CD organisateur	44	44	44	44
Club organisateur	Montoir de Bretagne et Bonne Garde de Nantes	Montoir de Bretagne et Bonne Garde de Nantes	Montaigu (85) et Méan St Nazaire	AS Bonne Garde de Nantes
Finale Challenges Poussins	2019/2020 2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
CD organisateur	85	49	85	49
Club organisateur	Montaigu	Ecouflant	Les Pélicans Gymnastique des Epresses	NDC ANGERS
Finale Challenges Aînées/Jeunesses	2019/2020 2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
CD organisateur	44	49	44	85
Club organisateur		NDC Angers GYM	ASCE LA BAULE	CHAVAGNES St Louis
Fédéral 2 Fédéral 3	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
CD organisateur	49	44	néant	44
Club organisateur	Ecouflant	St Etienne de Montluc		St Julien de Concelles

Si vous avez le projet d'organiser l'une de ces compétitions, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité Régional FSCF (secretariat@fscf-paysdelaloire.fr) Merci.

Cahier des charges matériel

Vous trouverez ci-après le cahier des charges matériel relatif aux organisations des compétitions du Comité Régional des Pays de la Loire.

Si des divergences apparaissent entre les prescriptions du présent fascicule et celles des programmes de gymnastique féminine édités par la FSCF, ces dernières s'appliquent en priorité.

Un plan d'implantation de salle devra impérativement être communiqué au Président de la Commission Technique de Gymnastique Féminine du Comité Régional FSCF des Pays de la Loire, un mois avant la date prévue pour la compétition.

La Commission Technique désignera un responsable du matériel pour chaque compétition, qui pourra être un technicien de l'association organisatrice ou un membre d'une commission technique départementale ou de la commission technique régionale.

L'association organisatrice doit demander au Comité Régional : banderole FSCF, Nappes FSCF, ordinateur, imprimante, stand publicitaire, défibrillateur. (N'hésitez pas à nous contacter : 02 40 58 61 62)

SECRÉTARIAT DES COMPÉTITIONS

Le secrétaire officiel, désigné par le Comité Régional FSCF devra être assisté d'une aide fournie par l'association organisatrice de la compétition qui devra également désigner des "estafettes" assurant le transfert des notes de jurys vers le secrétariat + des secrétaires d'agrès.

L'organisateur devra mettre à la disposition de la compétition un ordinateur équipé de logiciels de gestion édité par la FSCF et une imprimante.

En cas d'impossibilité, l'association organisatrice devra en informer les instances du Comité Régional FSCF, lors de la signature du présent cahier des charges afin de réserver, en temps utile, l'ordinateur appartenant au Comité Régional FSCF prévu à cet effet.

L'urgence de cette réservation est à signaler dans la mesure où ce seul ordinateur peut être utilisé par les différentes commissions techniques (gym féminine, twirling, gym rythmique... etc.).

L'organisateur devra prévoir :

- ***une personne préposée au fonctionnement de la sono pour les exercices au sol***
- ***2 personnes préposées au pointage des gyms pour les compétitions par équipes. L'une de ces personnes peut être l'aide au secrétariat.***

COUPES FÉDÉRALES - 1^{er} TOUR

(norme des agrès cf : Programme national FSCF de la saison en cours)



1 - AGRÈS TECHNIQUES

Agrès	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	1	Praticable 12 m x 12 m utiles	-	1 tapis de 10 cm pour l'échauffement
TABLE DE SAUT	1	H. 1,25 m au-dessus du sol Course 25 m sur piste d'élan spécifique 1 triple décamètre	1 hard- 1 soft 1 double et 1 trampo-tremp pour les benjamines	tapis 6 m x 2 m x 0.20m 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10m Voir zone de réception cf. programme fédéral
BARRES ASYMETRIQUES	1	BI : 1.75 m BS : 2.55 m Ecart maxi 1,80 m Ecart mini : 1,30 m Prévoir entrée avec élan	1 de 21 cm 1 double pour les benjamines	tapis 6 m x 2 m x 0.20 m à l'aplomb de BI ; 6 à 8 m x 2 m x 0.20m côté BS 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10m
POUTRE	1	H.1,25 m à partir du sol	1 tremplin 1 double pour les benjamines	Tapis 2m x 0.20 m de chaque côté de la poutre 7m50 à 6 m x 0. 20 m d'un côté 6 m x 0.20 m de l'autre côté 1 tapis supplémentaire 2m x 2m x 0.10 m
NOTA	Prévoir un banc de 6 places à chaque agrès. 1 chronomètre au sol : 2 chronomètres à la poutre (voir avec secrétariat)			

2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS

Désignation	Direction	Pointage Association	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,7 0m	1	1	1	6m de table par agrès	3	20
CHAISES	2	2	2	32	3	42
SONO Avec Ordinateur	1					1
MAGNÉSIE				A chaque agrès		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES

	CR FSCF		ORGANISATEUR	
COUPES			18	Classement Individuel (S J C1 C2 M B)
MÉDAILLES	24	classements Equipes		

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.

FINALE DES CHALLENGES CR FSCF PDL ÂÎNEES -JEUNESSES



(Cf : normes des agrès du Programme national FSCF)

1 - AGRÈS TECHNIQUES (A/J)

AGRÈS	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	2 ou 3	Pistes dynamiques : 16m x 2m x 0,06minimum ou praticable partagé en 3 bandes allongées à 16 m	-	-
TABLE de SAUT (réglable)	2	Pour les Aînées : H. 1.25 m au-dessus du sol Pour les Jeunesses : H. 1.10m au-dessus du sol Elan 20m (25m pour LPL) sur chaque piste d'élan spécifique 1 triple décamètre Livret avec les différents sauts	Par table : 1 hard -1 soft 1 double 1 mini trampoline 1 trampo-tremp	Par table : 2 tapis de 20 cm (Long 4m, larg. 2m) prévoir 6 m de réception pour les 6 ^{ème} Si possible 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1 m50) à disposition
BARRES asymétriques	2	BI : 1.75 m BS : 2.55 m - dont une barre facilement réglable en hauteur et en écartement - réglage possible des 2 barres jusqu'à 1,80 m en écartement Prévoir une barre avec élan côté barre basse	Par barre : - 1 tremplin et 1 caisson +1 tremplin "flottant" entre les agrès	Par barre : - tapis 6 m x 2 m épaisseur 20 cm devant BI - tapis 4 m x 2 m épaisseur 20 cm derrière BS BS - 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1,50 m) à disposition - magnésie
POUTRE	3	H. 1.25 mètre à partir du sol pour Aînées et H. 1.15 mètre jeunesses - tapis sous poutre 2 m en largeur de chaque côté si possible - pour l'entrée du 6 ^{ème} degré, prévoir 3 m de tapis ferme sur 20 cm à partir du pied de la poutre.	Par poutre - 1 tremplin de 21 cm	Par poutre : - tapis 4 à 6 m à l'aplomb d'un côté - tapis de réception : 4 m x 2 m x 0.20 m - à disposition : - 1 tapis de 2 m x 1m x 0.10 m



2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS (Aînées et Jeunes)

Désignation	Direction	Pointage Associations	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,70m	2	1	1	Pour 48 juges minimum	3	
CHAISES	2	2	2	48	3	56
SONO avec ordinateur	1					1
MAGNÉSIE				A chaque agrès		
LOCAL avec PRISES et TÉLÉPHONE					1	1
PHOTOCOPIEUR					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES (Aînées et Jeunes)

		CR FSCF	ORGANISATEURS
CHALLENGES	COUPES	<u>1 grande coupe par catégorie</u>	<u>6 podiums</u>
Aînées /Jeunes	MÉDAILLES		<u>Bienvenues Selon possibilité</u>

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.

FINALE DES CHALLENGES POUSSINS

Cf. : normes des agrès du programme fédéral



1 - AGRÈS TECHNIQUES - Poussins

AGRÈS	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	2	Pistes dynamiques : 14m (minimum) x 2m x 0,05 à 0,08m ou praticable partagé en 2 bandes ou 3 bandes de préférence	-	-
TABLE de SAUT (réglable)	2	Par table : H. 1.00 m au-dessus du sol Piste de course mini 20 m 1 double décamètre Elan 20 m sur chaque piste d'élan spécifique Livret avec les différents sauts	Par table : 1 tremplin de 20cm 1 double 1 mini trampoline 1 trampo-tremp (pour la lune du 4ème degré)	Par table : 2 tapis de 20 cm (Long 4m, larg. 2m)
BARRES asymétriques	2	- dont une barre facilement réglable en hauteur et en écartement - réglage possible des 2 barres jusqu'à 1,80 m en écartement	Par barre : - 1 tremplin - 1 caisson de 30 cm - 1 caisson de 60 cm - 1 tremplin "flottant" entre les agrès	Par barre : - tapis 8 m x 2 m épaisseur 20 cm - 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1 m) à disposition - magnésie
POUTRE	3	H. 1,05 m à partir du sol - tapis sous poutre 2 m en largeur de chaque côté si possible	Par poutre : - 1 tremplin de 21 cm	Par poutre : - tapis de réception : 4 m x 2 m x 0.20 m - à disposition : - 1 tapis de 2 m x 1m x 0,10 m

2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS (Poussins)



Désignation	Direction	Pointage Associations	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,70m	1	1	1	Pour 48 juges minimum	3	
CHAISES	1	2	2	48 minimum	3	55
SONO Avec Ordinateur	1					1
MAGNÉSIE				aux barres		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3 - RÉCOMPENSES (Poussins)

		CR FSCF	ORGANISATEURS
CHALLENGES Poussins	COUPES		<u>4 podiums</u>
	MÉDAILLES	<u>72 (1 par gym et par catégorie)</u> (Prévoir en cas d'ex aequo)	=

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.

CHAMPIONNAT F2 F3 - AINEES - JEUNESSES

Cf. : normes des agrès du programme fédéral



AGRÈS	Quantité	Dimensions	Tremplins	Réceptions
SOL	2 ou 3	Pistes dynamiques : 16m x 2m x 0,06minimum ou praticable partagé en 3 bandes allongées à 16 m	-	-
TABLE de SAUT (réglable)	2	Pour les Aînées : H. 1.25 m au-dessus du sol Pour les Jeunes : H. 1.10m au-dessus du sol Elan 20m (25m pour LPL) sur chaque piste d'élan spécifique 1 triple décimètre Livret avec les différents sauts	Par table : 1 hard -1 soft 1 double 1 mini trampoline 1 trampo-tremp	Par table : 2 tapis de 20 cm (Long 4m, larg. 2m) prévoir 6 m de réception pour les 6 ^{ème} Si possible 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1 m50) à disposition
BARRES asymétriques	2	BI : 1.75 m BS : 2.55 m - dont une barre facilement réglable en hauteur et en écartement - réglage possible des 2 barres jusqu'à 1,80 m en écartement Prévoir une barre avec élan côté barre basse	Par barre : - 1 tremplin et 1 caisson +1 tremplin "flottant" entre les agrès	Par barre : - tapis 6 m x 2 m épaisseur 20 cm devant BI - tapis 4 m x 2 m épaisseur 20 cm derrière BS - 1 tapis supplémentaire de 10 cm (2 m x 2 m x ou 2 m x 1,50 m) à disposition - magnésie
POUTRE	3	H. 1.20 à partir du sol pour Aînées et jeunes - tapis sous poutre 2 m en largeur de chaque côté si possible - pour l'entrée du 6 ^{ème} degré, prévoir 3 m de tapis ferme sur 20 cm à partir du pied de la poutre.	Par poutre - 1 tremplin de 21 cm	Par poutre : - tapis 4 à 6 m à l'aplomb d'un côté - tapis de réception : 4 m x 2 m x 0.20 m - à disposition : - 1 tapis de 2 m x 1m x 0.10 m

2 - ACCESSOIRES ADMINISTRATIFS (Aînées et jeunes)



Désignation	Direction	Pointage Associations	Pointage Juges	Agrès	Secrétariat	Total
TABLES 1 m x 0,70m	2	1	1	Pour 48 juges minimum	3	
CHAISES	2	2	2	48	3	56
SONO avec ordinateur	1					1
MAGNÉSIE				A chaque agrès		
LOCAL avec PRISES					1	1
TROUSSE SECOURS	1					1
REPAS et BOISSONS	Merci de prévoir pour les juges et les délégués du CR FSCF.					

3- RÉCOMPENSES (Aînées et Jeunes)

		LIGUE	ORGANISATEURS
CHAMPIONNAT <i>F 2 F3 Aînées /Jeunes</i>	COUPES	<u>1 grande coupe par catégorie</u> (Prévoir en cas d'ex aequo)	<u>4 podiums</u>
	MÉDAILLES	=	<u>Selon possibilité</u>

Le nombre de récompenses demandé aux organisateurs est une quantité minimale qui pourra être complétée par des attributions supplémentaires.





Fédération Sportive et Culturelle de France
Comité Régional Pays de la Loire
Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES
secretariat@fscf-paysdelaloire.fr – www.fscf-paysdelaloire.fr

